

INFORMATION AUX PARENTS ETUDIANTS C.P.G.E

HEBERGEMENT ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

L'internat comprend la nuit + le petit déjeuner + le déjeuner + le dîner

L'internat externé comprend le petit déjeuner + le déjeuner + le dîner

La demi-pension : 3 forfaits à choisir parmi :

- DP3 (3 jours fixes par semaine à choisir pour le trimestre entier)
- DP4 (sauf le mercredi)
- DP5 (du lundi au vendredi)

Depuis septembre 2025, la Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place une nouvelle tarification des repas et de l'internat en fonction des revenus.

Chaque élève va se voir distribuer un flyer d'information sur ce sujet, merci de bien vouloir en prendre connaissance. Cette nouvelle tarification va nécessiter de votre part une inscription obligatoire sur le site internet suivant à partir du 24 août 2026 :

<https://tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro>

Les élèves externes disposent également de la possibilité d'accéder au restaurant scolaire « repas au ticket » **uniquement pour le déjeuner** au prix de 5,60 € **sous réserve d'avoir préalablement approvisionné leur compte.**

AUCUN SOLDE NEGATIF NE SERA AUTORISE et l'accès au self ne sera pas possible.

Quels que soient la qualité de l'élève et le moyen de paiement choisi, **vous devrez obligatoirement joindre un RIB au dossier d'inscription ainsi qu'une copie du livret de famille.**

Comment payer vos frais de restauration et d'internat (et différentes sorties scolaires) ?

- par **carte bancaire** auprès du service d'intendance du lycée,
- par **prélèvement automatique** effectué par le lycée Camille Guérin (au début de chaque mois),

Votre demande de prélèvement est à faire en complétant le **MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA ci-joint** (joindre le RIB à la demande dûment remplie et signée). **La demande de prélèvement est valable durant toute la scolarité de l'élève.**

- par **chèque bancaire** à libeller à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée Camille Guérin dès réception de l'avis de paiement
⚠ Attention les chèques ne seront plus acceptés à partir de juin 2027 par notre banque
- par **virement bancaire** au compte de l'établissement lycée Camille Guérin (à votre initiative)
IBAN : FR76 1007 1860 0000 0010 0311 932 / BIC : TRPUFRP1
- par **paiement sécurisé en ligne** 24 h/24 en vous connectant sur EDUCONNECT, menu « mes factures »
- ou bien en **espèces** directement au service intendance bureau 29

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

Je soussigné,
père, mère, tuteur de l'étudiant(e) : déclare
avoir pris connaissance de son inscription en Classe préparatoire (filière)
en qualité de (case à cocher) :

INTERNE

INTERNE-EXTERNE

EXTERNE

DEMI-PENSIONNAIRE :

- 3 jours : merci d'entourer les 3 jours fixes choisis : Lundi Mardi Mercredi Jeudi
Vendredi
- 4 jours : Tous les jours sauf le mercredi
- 5 jours : Tous les jours du lundi au vendredi
- 6 jours : Tous les jours du lundi au samedi



avoir pris connaissance du règlement intérieur (et ses annexes) et l'accepter,



m'engager à payer la contribution forfaitaire obligatoire de 40€
(sauf pour les étudiants en classe de PPPE)

Cette contribution est obligatoire pour tous les étudiants CPGE, elle permet la prise en charge des droits de copie et des frais de reprographie. Cette contribution permet aux enseignants de distribuer des photocopiés ; les étudiants CPGE n'ayant pas de manuels scolaires, ces photocopiés nombreux sont leur support de travail pendant toute l'année scolaire.
Elle doit être payée par chèque bancaire (**à remettre impérativement avec le dossier d'inscription ou de réinscription**) à l'ordre du « Lycée Camille Guérin » (merci de préciser au dos du chèque vos nom, prénom et classe)

Fait à, le.....

Signature